

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du 3 avril 2023 à 18h30

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 3 avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de TRACY-SUR-LOIRE, légalement convoqué le 28 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Sylvain COINTAT, Maire.

Étaient présents :

M. Alain CAILBOURDIN et Mme Dominique BASSINO, *Adjoints au Maire*.
Mme Annie CROCHET, Mme Marina GAUDRY, M. Ludovic GRIGNAC, Mme Delphine JOUINOT, M. Xavier JUHEL, M. Gérard MARIE, Mme Magali METENIER, *Conseillers Municipaux*.

Étaient excusés :

Mme Marie BACZYK, Mme Emmanuelle BONARD, M. Christophe DELOUBES, M. Aurélien JEUNET et Mme Annick PIVERT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme Dominique BASSINO est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 20 février 2023 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Budget primitif 2023
- Questions diverses

1. Budget primitif 2023

▷ Subventions aux associations

ADAPEI DE LA NÈVRE	75 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA NIÈVRE	30 €
ASSOCIATION CHANTEPLEURE	500 €
ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA NIÈVRE	25 €
CAMOSINE	75 €
FNACA	110 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	50 €
ARCHE DE MANU	150 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	500 €
Montant total des subventions versées	1615 €

▷ Taxes locales

La commission de finances propose de ne pas augmenter les taux des contributions directes locales (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) et propose de voter les taux suivants :

	Taux de référence 2023	Bases d'imposition prévision. 2023	Taux votés 2022	Produits attendus
Taxe foncière (bâti)	33.53	1 144 000	33.53	383 583
Taxe foncière (non bâti)	38.58	202 400	38.58	78 086
Taxe d'habitation	5.58	303 874	5.58	16 956
Coefficient correcteur				-191 249
Allocations compensatrices				9 247
FNGIR				155 075
Total				132 301

Le budget primitif étant voté au chapitre, la commission de finances propose les montants suivants :

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Reports	Nouveaux crédits	Total
16	Emprunt (Rbt part capital)		132 399.00 €	132 399.00 €
20	Immobilisations incorporelles	2 700.00 €	500.00 €	3 200.00 €
	Logiciels comptabilité/paye, état civil/élection		3 200.00 €	3 200.00 €
	Logiciel de dématérialisation des actes d'urbanisme	2 700.00 €	-2 700.00 €	0.00 €
21	Immobilisations	1 500.00 €	23 250.00 €	24 750.00 €
	Terrain nu (<i>Maltaverne</i>)	1 500.00 €	250.00 €	1 750.00 €
	Cimetière		22 000.00 €	22 000.00 €
	Table de pique-nique PMR		1 000.00 €	1 000.00 €
23	Constructions	63 980.00 €	9 600.00 €	73 580.00 €
	Maison de santé pluridisciplinaire	63 980.00 €	9 600.00 €	73 580.00 €
			TOTAL	233 929.00 €

Chap.	Recettes	Reports	Nouveaux crédits	Total
10	Dotations fonds divers et réserves		18 558.50 €	18 558.50 €
	Remboursement de TVA		16 558.50 €	16 558.50 €
	Taxe d'urbanisme		2 000.00 €	2 000.00 €
13	Subventions	102 977 .00 €	45 235.00 €	148 212.00 €
	Maison de santé pluridisciplinaire (<i>Région</i>)	62 175.00 €		62 175.00 €
	Maison de santé pluridisciplinaire (<i>DSIL</i>)	40 802.00 €		40 802.00 €
	Dotation cantonale d'équipement 2021 (<i>Fontenille</i>)		7 020.00 €	7 020.00 €
	Dotation cantonale d'équipement 2022 et reliquat 2021		9 330.00 €	9 330.00 €
	Attributions de compensation Cœur de Loire		28 885.00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		22.000 €	22.000 €
001	Solde d'exécution positif reporté			55 691.42 €
			TOTAL	244 461.92 €

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Nouveaux crédits	Chap.	Recettes	Nouveaux crédits
011	Charges à caractère général	156 203.00 €	70	Produits des services	6 500.00 €
012	Charges de personnel	302 100.00 €	73	Impôts et taxes	217 400.00 €
014	Atténuation de produits	166 000.00 €	74	Dotations	280 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	100 880.00 €	75	Autres produits de gestion courante	144 500.00 €
Total des charges de gestion courante		725 183.00 €	Total des recettes de gestion courante		670 900.00 €
66	Charges financières	2 604.00 €	002	Excédent reporté	85 328.77 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	22 000.00 €			
TOTAL		749 787.00 €	TOTAL		756 228.77 €

Le conseil municipal valide les propositions de la commission de finances.

Le budget primitif 2023 est présenté en suréquilibre avec 233 929 € de dépenses et 244 461.92 € de recettes pour la section d'investissement et à 386 156,86 € ainsi que pour la section de fonctionnement avec 749 787 € de dépenses et 756 228.77 € de recettes.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

La dotation cantonale d'équipement 2022 ainsi que le reliquat 2021 seront affectés à la réfection du mur de l'école et à la réparation de la route de Boisfleury.

M. le Maire rappelle que le conseil municipal avait pris une délibération en 2021 pour vendre la parcelle cadastrée C 480 à M. DEZAT pour la somme de 5.000 €. Or, la SAFER est intervenue en précisant que le montant était hors marché et que le prix de vente ne peut excéder 2.000 €.

Le conseil municipal décide de se conformer à la notification de la SAFER et de fixer le prix de vente à 2.000 €.

Délibérations n° 2023-06 à 2023-09

QUESTIONS DIVERSES

2. Bibliothèque municipale

La commission des travaux et la commission bibliothèque se sont réunies et ont visité le logement communal, l'idée étant de diviser le local en deux parties dont une pourrait accueillir la bibliothèque et l'autre resterait attenante au logement privé. Or, des travaux trop onéreux devraient être entrepris. Il a donc été proposé de déplacer la bibliothèque à la salle des associations. Mmes CROCHET et JOUINOT ajoutent qu'un désherbage important doit être entrepris dans les livres. Il serait préférable de ne laisser que quelques livres dont des nouveautés et faire vivre la bibliothèque en créant un point lecture (faire tourner les nouveautés avec la médiathèque). Elles proposent de mettre les anciens livres dans des boîtes à livres par exemple. Il pourrait y avoir également des animations. Par contre, il faudrait une liaison internet.

3. Aménagements extérieurs

La commission environnement propose de mettre des barrières au niveau du chemin entre Boisgibault et la rampe de mise à l'eau des Girarmes afin d'éviter aux véhicules de passer et de déposer des déchets sauvages. Il faut que le chemin reste accessible notamment aux secours ainsi qu'aux agents communaux pour l'entretien. Mais avant tout, il faut demander l'avis aux riverains.

Le nettoyage des bords de Loire est fixé au 10 juin 2023 à 8h30 devant l'école.

TOUR DE TABLE

- M. GRIGNAC informe que les riverains de la rue de Tracy s'inquiètent toujours de la vitesse des véhicules dans cette rue. Ceci sera à nouveau évoqué en commission de travaux mais rien ne pourra être entrepris dans l'immédiat. Concernant le fleurissement, le rond-point de l'école sera encore fleuri cette année mais il est prévu de supprimer les plantes hors sol à l'avenir et donc de les remplacer par un décor qui pourrait être fait en bois style des crayons de couleurs. Dans le cadre du label villes et villages fleuris, il faut également revoir les arbustes plantés devant l'école. Par ailleurs, la commission fleurissement envisage d'apporter un peu de nouveauté dans les décors de fin d'année notamment avec des sapins réalisés à partir de palettes.
- Mme BASSINO annonce qu'il ne reste que 3 cases disponibles au colombarium. Concernant le jardin du souvenir, il faudrait faire un aménagement afin de permettre aux cendres de pénétrer car certaines restent en surface ce qui peut être choquant pour les familles. Elle demande également comment va se passer la gestion de l'eau de la fontaine en cas de sécheresse. M. le Maire répond que cette question devra être abordée en commission de travaux.
- M. CAILBOURDIN précise que la commission de travaux ne pourra pas entreprendre de gros travaux cette année vu le budget présenté. En dehors des restes à réaliser et la reprise des concessions, il est prévu d'aménager la sécurité aux Courlus afin de réduire la vitesse des véhicules. Pour d'autres travaux plus importants, le comptable a suggéré de préparer un dossier complet afin de demander des subventions dans le but de pouvoir les réaliser l'année prochaine. M. CAILBOURDIN propose de constituer un dossier pour la rénovation de la salle polyvalente (chauffage, éclairage, ...). Le conseil municipal approuve.
- Mme CROCHET fait savoir que quelques remaniements de classes vont être fait à la rentrée prochaine et qu'il est probable que quelques petits aillent dormir dans la salle de garderie. Elle rappelle que la journée solidaire contre la mucoviscidose aura lieu le 4 juin et qu'une réunion est prévue jeudi 6 avril à 14h. Un courrier a été préparé dans le but de demander à différentes enseignes de donner des lots pour la tombola. M. CAILBOURDIN ajoute qu'il a contacté le SDIS pour leur demander s'il serait possible de faire une animation.

Fin de la séance à 20h30.

Le Maire,
Sylvain COINTAT.

La secrétaire de séance,
Dominique BASSINO.